APRÈS ART. 20 N° I-CD229

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

AMENDEMENT

N º I-CD229

présenté par Mme Rossi, M. Fugit, M. Haury, Mme O'Petit, Mme Park, Mme Sarles et Mme De Temmerman

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 20, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.